



Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Aujourd'hui, nous vous proposons un jeu de piste parsemé de sigles qui ont jalonné notre année ordinale : CIAS, CDOMK, CRO, IRFMK, CEK, CLIOR et...

Vous trouverez dans cette lettre des informations pratiques, des compte-rendus d'activités, des projets et des photographies de la profession.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.....



Octobre 2015

Le Bureau du CDO

Président :

Régis LE ROUVREUR

Vice-Président :

Christian BARON

Trésorier :

Loïc BOURNON

Secrétaire Générale :

Christine CHARRON

Réunion de bureau une fois par mois

Réunion plénière une fois par trimestre

Elus Titulaires :

Jean-Christophe AUFRERE

Jean-Michel DELCAMP

Philippe GOUET

Pascal MASSON

LE GUIDE NUMERIQUE DES SOLIDARITES du CIAS du Blaisois

Une mine d'informations concernant les services sociaux, les droits, les questions juridiques, la santé, le logement, la culture etc... sont à votre disposition et à celle de vos patients dans le guide numérique des solidarités élaboré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Blaisois (CIAS)

Il est accessible sur le site internet du CIAS www.ciasdublaisois.fr, et regroupe environ 350 fiches d'associations, d'institutions, de structures œuvrant dans les domaines du social, du médico-social et des solidarités sur les 48 communes d'Agglopolys. Il est mis à jour régulièrement.

Vous pouvez y trouver les coordonnées des structures, les liens éventuels avec leur site internet, les types de publics reçus, les activités, les lieux d'accueil et la carte de localisation..

DECLARATION AU CDOMK

Nous vous rappelons que si vous intervenez à titre professionnel de façon occasionnelle ou non dans le cadre d'une manifestation sportive, vous devez faire une déclaration au Conseil départemental de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (CDOMK). Cette déclaration, faite par courrier ou par mail fera apparaître vos noms et adresse, le nom de l'événement, sa localisation et sa date.

SOIREE D'INFORMATION SUR LE TUTORAT ORGANISEE PAR LE CRO

Cette réunion, organisée par le Conseil Régional de l'Ordre (CRO) s'est tenue le 19 mars dernier à l'école d'infirmières (IFSI) de Blois. Y assistaient des masseurs-kinésithérapeutes de plusieurs départements de la région, libéraux et salariés, des représentants du CDO, des représentants du CRO et des enseignants de l'Institut Régional de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IRFMK) d'Orléans.

Y a été présenté le parcours de stage des étudiants avec les différentes obligations et possibilités. A été présentée une étude réalisée par une consœur sur les qualités des tuteurs et celles des stagiaires en milieu hospitalier. Cette étude avait été présentée au forum régional de la kinésithérapie qui avait eu lieu à l'automne 2014 à Orléans.

Il y a eu ensuite un échange très riche avec beaucoup de questions sur le tutorat en cabinet libéral, sur la formation des tuteurs, sur l'évaluation des stagiaires etc... Il est à noter qu'en région Centre, la formation des tuteurs est obligatoire pour pouvoir encadrer des stagiaires de l'IRFMK d'Orléans. Des confrères déjà tuteurs libéraux ont partagé leur expérience.

Si vous n'avez pas participé à cette soirée et que le fait d'encadrer des stagiaires dans votre cabinet ou dans votre structure vous intéresse, vous pouvez postuler pour les prochaines formations qui auront lieu en octobre et novembre 2016, les sessions 2015 étant complètes. Les inscriptions se font auprès de l'IRFMK. Il est à noter qu'en 2015, 14 masseurs-kinésithérapeutes de notre département se sont inscrits à cette formation, ce qui montre l'intérêt que portent nos confrères à la transmission.



KINÉSITHÉRAPEUTES
DE LOIR ET CHER

145 bis av enue Maunoury
41000 BLOIS

Téléphone : 02 54 51 92 32
courriel : cdo41@ordremk.fr

site : <http://loiretcher.ordremk.fr>

Permanences le mercredi
De 9 h à 12 h et de 13h30 à 17 h 30
Le jeudi de 14 h à 17 h 30



A vos Agendas



Site
CNO : www.ordremk.fr

Site CRO : <http://cromk-centre.org>

LA CPAM –L'URSSAF ET
LE CDO 41
S'ASSOCIENT POUR OFFRIR
UN SERVICE D'ACCUEIL
FACILITANT LES DÉMARCHES
DES JEUNES DIPLOMÉS
ET DES NOUVEAUX
ARRIVANTS

Téléphone : 02 54 51 92 32
courriel : cdo41@ordremk.fr
site : <http://loiretcher.ordremk.fr>

Permanences le mercredi
De 9 h à 12 h et de 13h30 à 17 h 30
Le jeudi de 14 h à 17 h 30

CEK LE RETOUR

En avant-première, nous vous annonçons le projet de renaissance du Cercle d'Etude de Kinésithérapie du Loir-et-Cher. Ce cercle a œuvré depuis la fin des années 1970 jusqu'en 2009. Il proposait trois fois par an des soirées de formation conviviales animées par des médecins, des masseurs-kinésithérapeutes ou d'autres professionnels de santé sur des sujets divers et variés. Cette association, non dissoute mais mise en sommeil a donc envie de se réveiller grâce à la bonne volonté de quelques uns et pour, nous l'espérons, le bonheur de tous. Nous vous tiendrons bien sûr informés de la concrétisation de ce projet.

CLIOR



Régis le Rouvreur, Président du CDOMK 41 s'est rendu le 19 mai dernier à la première réunion du Comité de Liaison Inter-Ordre de la Région Centre (CLIOR).

Les Ordres de toutes les professions de santé ont pu échanger sur des problématiques qui se sont révélées leur être communes. Par exemple ont été abordées les questions des démographies professionnelles, de la sécurité des professionnels de santé, des Maisons de Santé Pluridisciplinaires et bien d'autres encore.

Il en ressort une excellente entente, une réelle volonté de cohésion et de poursuite du dialogue.

DEMOGRAPHIE PROFESSIONNELLE DU DEPARTEMENT

Le CDO tient à jour très scrupuleusement les statistiques sur la démographie professionnelle de notre département afin d'en suivre l'évolution. Il y a à ce jour 221 MK inscrits au tableau de l'ordre dans le Loir et Cher : 182 libéraux et 39 salariés.



En 2015 (année non encore close) il y a eu :

- ⇒ 18 nouveaux inscrits à l'Ordre
- ⇒ 11 libéraux et 2 salariés sont partis dans d'autres départements
- ⇒ 4 libéraux et 5 salariés sont venus d'autres départements
- ⇒ 3 de nos confrères ont cessé leur activité.
- ⇒ Nous avons donc un bénéfice de 11 masseurs-kinésithérapeutes par rapport à 2014.

Sur les 18 nouveaux inscrits, 9 sont diplômés de l'Union Européenne, soit 7 de plus qu'en 2014.

Il y a une petite prévalence masculine tous exercices confondus, mais une prévalence féminine pour l'exercice salarié et masculine pour l'exercice libéral.

La répartition par âge :

Entre 20 et 39 ans = 74 MK
Entre 40 et 59 ans = 104 MK
Entre 60 et 79 ans = 43 MK

La Densité, c'est-à-dire le nombre de MK pour 100 000 habitants :

⇒ Loir-et-Cher : 78,50 / 100 000 h
⇒ Région Centre: 83 / 100 000 h
⇒ National : 123 / 100 000 h

Nos patients ont besoin de vous, restons dans notre beau département et incitons nos stagiaires à s'y installer.



RAPPEL

Nous vous rappelons l'importance d'informer le CDO de tout changement de votre situation :

- ⇒ coordonnées personnelles ou professionnelles
- ⇒ Adresse e-mail (**pour l'envoi rapide et économique d'informations**)
- ⇒ Mode d'exercice, cessation d'activité, changement de contrats etc...
- ⇒ Les diplômes, certificats ...
- ⇒ Creation de site internet.

Il est à noter que nous ne transmettons pas vos coordonnées à des tiers .

LA CPAM –L'URSSAF ET
LE CDO 41
S'ASSOCIENT POUR OFFRIR
UN SERVICE D'ACCUEIL
FACILITANT LES DÉMARCHES
DES JEUNES DIPLOMÉS
ET DES NOUVEAUX
ARRIVANTS

CONCLUSION

Nous vous remercions de vous être prêtés au jeu (de piste) jusqu'au bout. Nous restons bien sûr à votre disposition et serons toujours attentifs à vos propositions et suggestions.

Bien confraternellement,

Vos élus du CDO MK 41

Téléphone : 02 54 51 92 32
courriel : cdo41@ordremk.fr
site : <http://loiretcher.ordremk.fr>
Permanences le mercredi
De 9 h à 12 h et de 13h30 à 17 h 30
Le jeudi de 14 h à 17 h 30

